

RCS : BEAUVAIS

Code greffe : 6001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BEAUVAIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00457

Numéro SIREN : 887 887 917

Nom ou dénomination : 2M RENOV

Ce dépôt a été enregistré le 17/10/2022 sous le numéro de dépôt 4512

Désignation de l'entreprise		2M RENOV		60 RUE DE MELLO		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise				60290 LAIGNEVILLE			
SIRET		8 8 7 8 8 7 9 1 7 0 0 0 1 1				certifié conforme	
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		11	
				Exercice N clos le		30062022	
				Exercice N-1 clos le		30062021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	11 000	030	4 713	6 287	8 194
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	11 000	048	4 713	6 287	8 194
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070			12 240
		072	3 541	074		3 541	2 135
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	76 898	086		76 898	59 863
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	80 439	098		80 439	74 238
	Total général (I + II)	110	91 439	112	4 713	86 726	82 432
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000		1 000	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		100			
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131	131				
	Report à nouveau	134		204			
	Résultat de l'exercice	136		48 122		57 304	
	Provisions réglementées	140					
Total I	142		49 426		58 304		
Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		9 263		1 185	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	361	28 037		22 943	
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		37 300		24 128		
Total général (I + II + III)	180		86 726		82 432		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 000	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: 2M RENOV		Néant			
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 30062022		Exercice N-1 clos le 30062021			
		1		2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210				
	Production vendue { biens services * } dont export et livraisons intracommunautaires {	215	214				
		217	218	198 572	134 505		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222				
	Production immobilisée *		224				
	Subventions d'exploitation reçues		226				
	Autres produits		230	76	13		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	198 647	134 518	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	149	7 847	
Variation de stock (marchandises) *			236				
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	21 182	10 902		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240				
Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	35 341	21 116		
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244	1 572	119		
Rémunérations du personnel *			250	61 640	16 632		
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	16 340	3 022		
Dotations aux amortissements *			254	2 907	1 806		
Dotations aux provisions			256				
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259	262	9	3		
		260					
Total des charges d'exploitation (II)			264	139 140	61 449		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	59 508	73 069		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280				
	Produits exceptionnels (IV)		290				
	Charges financières (V)		294				
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	300				
		348					
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	11 386	15 765		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	48 122	57 304	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	48 122		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles*		322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	11 386			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330				
	écart de valeurs liquidatives sur OPC* 248						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249			251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
Entreprises nouvelles (44. sexies)		986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)	138	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	
ZFA NG (44 quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993	
Zone franche urbaine (44 octies A)		987	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127			
dont divers*		Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	352	59 508	354		
		Déficit col. 2					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	370	59 508	372		
		Déficit col. 2					

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406						
	Autres	410		412		414		416						
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426						
	Constructions	430		432		434		436						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	3 500	442	1 000	444		446	4 500					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456						
	Matériel de transport	460	6 500	462		464		466	6 500					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476						
	Immobilisations financières	480		482		484		486						
TOTAL		490	10 000	492	1 000	494		496	11 000					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Fonds commercial		495		497		498		499						
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506						
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516						
	Constructions	520		522		524		526						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 037	532	1 607	534		536	2 644					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546						
	Matériel de transport	550	769	552	1 300	554		556	2 069					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566						
TOTAL		570	1 806	572	2 907	574		576	4 713					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5								
		6	7	8	9	10								
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values									
					Court terme *	Long terme								
						19 %	15 % ou 12,80 %	0 %						
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589						
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595						
TOTAL					596	585	597	599						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **2M RENOV**Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)						982			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice		982 bis			
Déficits imputés						983			
Déficits reportables						984			
Déficits de l'exercice						860			
Total des déficits restant à reporter						870			
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)						325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326			
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2M RENOV

SASU au capital de 1 000 €

60 RUE DE MELLO 60290 LAIGNEVILLE

RCS de BEAUVAIS Numéro d'identification 887 887 917

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés de l'exercice clos le 30/06/2022

(Approbation des comptes de l'exercice clôturant au 30 juin 2022)

L'an deux mille vingt deux, le quatorze octobre, à 15h30, Monsieur BOBKIRI Mohamed, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de 1 000 €, agissant en sa qualité d'actionnaire unique et de président de ladite société a convoqué l'Assemblée Générale Ordinaire en vu de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022.

Est présent :

Monsieur BOBKIRI Mohamed, né le 10 août 1969, à Ichaataf Amejjaou Beni Said (MAROC), demeurant 60 rue de Mello 60290 LAIGNEVILLE.

En sa qualité de président de la Société et actionnaire unique, Monsieur Monsieur BOBKIRI Mohamed, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de cet exercice clos en 2022.

Le président délibère sur l'ordre du jour suivant :

L'approbation des comptes de l'exercice clos au 30 juin 2022 et la distribution de dividendes en octobre 2022.

La lecture est donnée du rapport de gestion

Première résolution : Approbation des comptes

Le président, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 30 juin 2022, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice comptable de 48 121.56 €.

Année	Résultat Comptable	Résultat Fiscal
2021	48 121.56 €	59 5074.56 €

Le président et actionnaire unique approuve cette résolution.

Deuxième résolution : Distribution de Dividendes

L'associé unique a approuvé une distribution de dividendes bruts en octobre 2022 pour un montant total de 57 000 €, à prendre en priorité sur le résultat de l'exercice comptable clos au 30 juin 2022 de 48 121.56 €

Le complément nécessaire, soit $57\,000\text{ €} - 48\,121.56\text{ €} = 8\,878.44\text{ €}$ sera prélevé sur le reliquat du premier exercice antérieur affectés au Report à Nouveau.

Le président et actionnaire unique approuve cette résolution.

Troisième résolution : Distribution de Dividendes

Les dividendes, soit 57 000 € bruts (39 900 € correspondant aux dividendes nets + 17 100 € de flat tax) seront imputés sur le compte courant de l'associé unique au 14 octobre 2022.

Le président et actionnaire unique approuve cette résolution.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé et visé par le Président et actionnaire unique.

Monsieur BOBKIRI Mohamed,
Président et actionnaire unique



2M RENOV

SASU au capital de 1 000 €

60 RUE DE MELLO 60290 LAIGNEVILLE

RCS de BEAUVAIS Numéro d'identification 887 887 917

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT CLOS LE 30 JUIN 2022

L'Assemblée générale, sur la proposition du président, propose d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice clôturant au 30/06/2022 comme suit :

Le résultat comptable du 01/07/2021 au 30/06/2022, soit 48 121.56 € sera affecté de la façon suivante :

- Affectation pour son intégralité à la distribution d'un total de dividendes bruts pour 57 000 € à l'associé unique,

Le solde, soit 8 878.44 € de dividendes complémentaires à verser, sera prélevé sur le compte de report à nouveau.

Soit une somme totale de 57 000 €

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 OCTOBRE 2022

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT CLOS LE 30 JUIN 2022

L'Assemblée générale, sur la proposition du président, décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice clôturant au 30/06/2022 comme suit :

Le résultat comptable du 01/07/2021 au 30/06/2022, soit 48 121.56 € sera affecté de la façon suivante :

- Affectation pour son intégralité à la distribution d'un total de dividendes bruts pour 57 000 € à l'associé unique,

Le solde, soit 8 878.44 € de dividendes complémentaires à verser, sera prélevé sur le compte de report à nouveau.

Soit une somme totale de 57 000 €

Le président et actionnaire unique approuve cette résolution.

Le président



